

Image not found or type unknown



Changement de prenom comment faire

Par **ming**, le **09/09/2008** à **15:42**

je souhaite changer de prenom comment dois je procedernmerci de votre reponse

Par **jeetendra**, le **09/09/2008** à **20:05**

bonsoir, pour changer de prénom [fluo]il faut impérativement justifier d'un intérêt [fluo][fluo]légitime[/fluo], pour faire plus simple il vous faut un motif laissé à l'appréciation du juge aux affaires familiales, l'assistance d'un avocat est obligatoire, la décision de changement est ensuite transmise par le Procureur de la République à l'officier d'état civil qui détient l'acte de naissance de l'intéressé pour modification du prénom, cordialement